

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 16.035

L'An deux Mille Seize, le 14 avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 avril 2016

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 avril 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Jean-Paul CLECH représenté par M. Patrick MARENGO  
M. Gilbert LOUX représenté par Mme Eliane CIRAUD-LANOUE  
M. Denis MOALLIC représenté par Mme Régine JOLY

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. René-Luc CHABASSE, Mme Nancy LEFÈVRE, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 28

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : PROJETS D'INVESTISSEMENTS POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES ARRÊTS-BUS ET DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)  
DEMANDE DE SUBVENTIONS AU FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (FSIL) AINSI QU'À TOUT AUTRE PARTENAIRE POTENTIEL

RAPPORTEUR : Mme ROY

VOTE : UNANIMITÉ

Le Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) accompagne les collectivités territoriales dans leurs projets d'investissements liés à la rénovation thermique, la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables, la mise aux normes des équipements publics et le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité.

Afin de soutenir la modernisation et l'adaptation de ces activités, d'améliorer le cadre de vie et ses conditions d'accessibilité, la ville de Royan a élaboré des dossiers de demande de subventions auprès du FSIL, pour les projets d'investissements suivants :

1) **Aménagement de la voirie pour améliorer l'accessibilité du cheminement d'accès aux arrêts-bus :**

Dans le cadre de la mise en accessibilité des 154 arrêts du réseau « Cara'bus » que compte la commune de Royan, 77 arrêts physiques accessibles, répartis sur le territoire de la Ville de Royan, ont été aménagés pendant la période des années 2012 à 2015.

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), qui a en charge l'adaptation de ces arrêts, propose d'aménager dans une deuxième phase, les 77 arrêts qui restent à mettre en conformité sur le territoire de la Ville de Royan.

La commune de Royan doit, de son côté, intervenir pour aménager les cheminements piétons d'accès à ces arrêts et sécuriser les espaces situés aux abords.

Le montant des travaux à la charge de la Ville est estimé à 145 800 € H.T.

⇒ Fond de soutien FSIL demandé : 40% sur montant H.T. soit 58 320 €

2) **Accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) dans le cadre des Ad'AP (Agendas d'Accessibilité Programmés) :**

La Ville de Royan a fait approuver un Agenda d'Accessibilité Programmé le 14 décembre 2015 par la Préfecture de La Rochelle.

Cet Ad'AP, d'une durée de trois ans, concerne 17 bâtiments communaux (écoles, gymnases, églises, centre socioculturel, bibliothèque...).

La majeure partie des travaux d'accessibilité consiste à équiper une entrée en rez-de-chaussée de rampes et d'installer des sanitaires conformes.

Divers travaux concernant les handicaps, notamment visuels (bande d'éveil à la vigilance, affichage, recherche de contraste...), sont également prévus sur l'ensemble des sites.

Le coût global de ces travaux est estimé à 388 100 € H.T..

⇒ Fond de soutien FSIL demandé : 40% sur montant H.T. soit 155 240 €

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Délibérante d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à solliciter des subventions auprès du Fonds de Soutien à l'Investissement Local, ainsi qu'auprès de tout autre partenaire potentiel susceptible d'apporter une aide financière pour les projets d'investissements suivants :

- Aménagement de la voirie pour améliorer l'accessibilité du cheminement d'accès aux arrêts-bus,
- Accessibilité des Etablissement Recevant du Public (ERP) dans le cadre des Ad'AP (Agendas d'Accessibilité Programmés),

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le décret n°99-1060 du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement,
- Vu l'Article 159 de la loi de finances pour 2016, dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local,
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à solliciter des subventions auprès du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL), ainsi qu'auprès de tout autre partenaire potentiel susceptible d'apporter une aide financière pour les projets d'investissements suivants :
  - Aménagement de la voirie pour améliorer l'accessibilité du cheminement d'accès aux arrêts-bus,
  - Accessibilité des Etablissement Recevant du Public (ERP) dans le cadre des Ad'AP (Agendas d'Accessibilité Programmés),
- d'autoriser Monsieur le Député-maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 19 avril 2016

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENGO